

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Nous avons présenté à la Chambre des mesures qui concernent le problème de l'inflation lequel résulte du déséquilibre mondial entre l'offre et la demande.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre voudra peut-être conserver des munitions pour quelques questions supplémentaires.

M. Stanfield: L'ennui, monsieur l'Orateur, c'est qu'il n'a pas de munitions.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Drury: Allons Bob, nous voulons d'autres questions.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Écoutez-les hurler, monsieur l'Orateur. Maintenant que le ministre a dit qu'il n'avait pas de nouvelles propositions à présenter aujourd'hui à la Chambre, j'aimerais lui demander si, étant donné la hausse du taux bancaire et les chiffres très alarmants à propos du coût de la vie, il va revoir sa décision de ne pas présenter de budget bientôt? Ou bien va-t-il présenter à la Chambre un budget tenant compte de la nouvelle situation ou encore, doit-on supposer qu'au moment de son budget de février, le ministre prévoyait le taux d'inflation actuel et le taux d'intérêt bancaire et que tout se passe comme il le prévoyait?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant peut toujours se montrer surpris devant les chiffres publiés aujourd'hui.

Une voix: Vous ne l'êtes pas?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Non, le gouvernement n'est pas surpris.

M. Crouse: Alors, parlez-nous du mois prochain.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Ces faits, cristallisés dans les données statistiques d'aujourd'hui, étaient une évidence pour les Canadiens et pour le gouvernement dès le début du mois d'août. Nous avons réagi le 13 août et le 4 septembre et, de fait, le gouvernement a même lancé sa contre-attaque il y a un mois ou à peu près, contre l'inflation attestée par les chiffres publiés aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, comme tout le monde est d'avis que les mesures annoncées par le gouvernement ne sont rien moins que puérides, je voudrais demander au ministre des Finances, étant donné la possibilité de négociations salariales que laisse supposer la perspective d'une

Questions orales

hausse soutenue des prix et d'une montée en flèche du coût de la vie, si aujourd'hui il a d'autres mesures à nous annoncer que la hausse du taux d'intérêt, manifestement destinée à ralentir l'économie?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas de ralentissement économique puisque l'économie a progressé au cours du premier semestre de cette année au taux annuel de 9.4 p. 100. En outre, je tiens à dire à l'honorable représentant que ses questions, inspirées des chiffres publiés aujourd'hui, sont en retard d'environ quatre semaines. Le gouvernement a déjà agi.

LA HAUSSE DES PRIX DE L'ALIMENTATION—DEMANDE D'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES BÉNÉFICES EXCÉDENTAIRES DES COMPAGNIES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances et une autre, si vous me le permettez, à poser un peu plus tard, au premier ministre. Vu la très forte augmentation des bénéfiques, notamment dans les industries de l'alimentation—augmentation de 200 p. 100 et de plus de 100 p. 100 dans bien des cas—le ministre songe-t-il à imposer une taxe sur les bénéfiques excédentaires afin d'enlever aux compagnies le goût d'extorquer de l'argent aux consommateurs canadiens?

● (1440)

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire au député que nous analysons les bénéfiques de l'industrie alimentaire et que je me souviens des paroles qu'il a prononcées à la Chambre au cours du débat la semaine dernière; il a dit alors qu'un impôt sur les bénéfiques extraordinaires pourrait être juste et équitable mais que cela ne résoudrait pas le problème de l'inflation. J'examine très sérieusement les possibilités qui s'offrent au gouvernement.

LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRIX—L'OPPORTUNITÉ D'UN ACCROISSEMENT DES ATTRIBUTIONS Y COMPRIS LE POUVOIR D'IMPOSER CERTAINES BAISSES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'espère que l'étude sérieuse du ministre des Finances—et je le crois sur parole—poussera le premier ministre à répondre affirmativement à ma question. Étant donné que l'énorme augmentation des bénéfiques dans de nombreux secteurs, et pas seulement dans le secteur alimentaire, montre clairement que les sociétés profitent volontairement des prix actuels dont elles sont en partie responsables, aux dépens du consommateur, puis-je demander si le premier ministre est prêt à présenter un projet de loi qui donnerait à la Commission de surveillance des prix le pouvoir de contrôler tous les prix au lieu de limiter celui-ci au prix des aliments et de ramener à leur niveau initial les prix qui ont augmenté de manière injustifiable?